

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 10 septembre 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2020-04-17 – INSTITUTIONS (5.3) – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR L'ESPACE DU GÉNIE A ECROUVES

DATE DE CONVOCATION : 3 SEPTEMBRE 2020

DATE DE PUBLICATION : 15 septembre 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes à BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André (départ à compter de la 2020.04.03), PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.04.02), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, DIDIER David (ayant la suppléance de WINIARSKI Patricia), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, NOISETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard ayant la procuration de ERZEN Gérald), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier, ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.04.02), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	LELIEVRE Jean-Luc, KNAPEK Patrice, WINIARSKI Patricia, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	4 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 64 présents. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 66 présents. De la 2020.04.03 à la fin : 65 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 68 votants. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 70 votants. De la 2020.04.03 à la fin : 69 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

Le Pays Terres de Lorraine a lancé, en mai 2018, un appel à candidature pour la recherche d'opérateurs en vue de la réalisation de parcs photovoltaïques au sol. Deux opérateurs ont été retenus : EDF renouvelables d'une part et le groupement constitué de la société d'économie mixte SPIEnR, d'Energie Partagée et de la coopérative ENERCOOP Ardennes Champagne d'autre part. Ces opérateurs ont procédé à un premier ciblage de terrains adaptés à ce type de projets. Pour l'heure, sur le territoire intercommunal, 3 sites ont été repérés, dont le site d'Ecrouves objet de la présente délibération.

Les terrains du site d'Ecrouves sont localisés sur l'Espace du Génie (propriété de la CC2T) et l'ancienne décharge municipale (propriété de la commune d'Ecrouves). L'emprise foncière totale identifiée est d'environ 15 hectares.

En accord avec la commune d'Ecrouves, c'est le groupement « SPIEnR – Energie Partagée – ENERCOOP » qui a été autorisé à conduire ce projet qui est actuellement en phase d'instruction du permis de construire auprès des services de l'État.

Vu la délibération N° 2019-06-06 du 5 décembre 2019 approuvant la convention de partenariat quadripartite portant sur un projet de parc photovoltaïque sur l'espace du génie à Ecrouves,

Considérant que le comité de pilotage (COPIL) chargé du suivi de ce projet doit comprendre des représentants de la collectivité (1 titulaire et 1 suppléant),

Considérant les propositions formulées par le Bureau, tenant compte des délégations exercées, de la connaissance des dossiers et de la disponibilité, le Président propose les candidatures suivantes et appelle à d'autres candidatures éventuelles :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Olivier HEYOB	Xavier COLIN

Le conseil communautaire, à la majorité, Monsieur DOMINIAK votant contre, décide de :

- **Procéder à la désignation M. Olivier HEYOB, Vice-Président, comme membre titulaire et M. Xavier COLIN, conseiller délégué, comme suppléant afin de représenter la CC2T au comité de pilotage institué par la convention de partenariat,**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

